Le petit Villarsois

Le magazine d'information de la commune de Villars

Octobre 2022

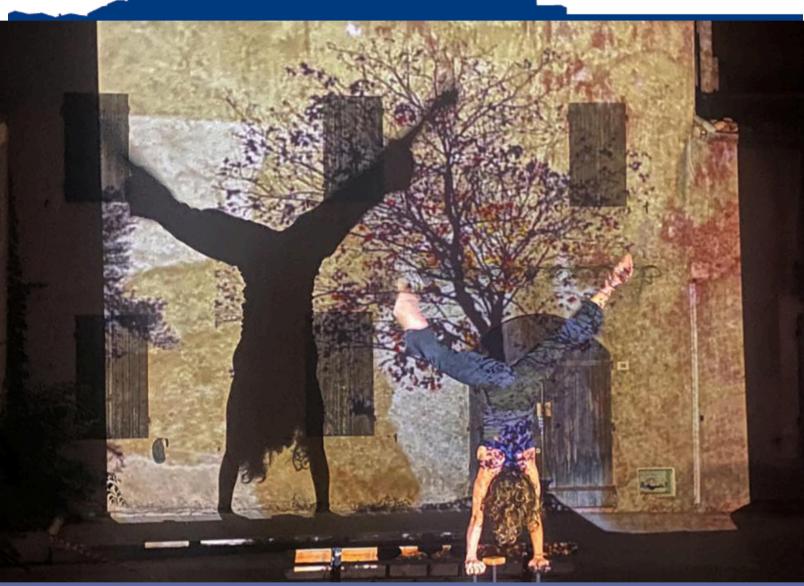


Photo: Pays d'Apt en vidéo

Fête votive

Une fiesta toujours aussi percutante



Les Joumillons

Histoire du hameau



Un son et lumière au village

Retour sur une balade artistique



Infos pratiques

MAIRIE DE VILLARS

Ouverte au public du lundi au jeudi de 9h à 12h et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

> 04 90 75 40 01 www.villars-en-provence.fr

LA POSTE DE VILLARS

Ouverte du lundi au vendredi de 13h30 à 16h30 Levées du courrier : du lundi au vendredi à 12h, le samedi à 8h / exclusivement en agence postale à 15h

POMPIERS	18
GENDARMERIE	17
HÔPITAL D'APT	04 90 04 33 00
EAU SUEZ	09 77 40 11 36
ASSAINISSEMENTCCPAL	06 76 98 75 77
DÉCHETTERIE D'APT	04 90 04 03 95
RECYCLERIE D'APT	06 83 49 55 90

LE LIEN

Le bus intercommunal itinérant de services publics vous assiste et vous accompagne dans vos démarches administratives

les mercredis 26 octobre, 23 novembre et 28 décembre devant la poste de Villars de 13h30 à 16h30

FRANCE RÉNOV'

Un conseiller local vous informe et vous conseille gratuitement pour le projet de rénovation énergétique de votre habitation.

04.90.74.09.18 du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 13h30-16h30

PERMANENCES DE CONSEIL ARCHITECTURAL

L'architecte-conseil vous conseille dans vos projets de construction, de réhabilitation ou vos travaux de transformation du bâti

3ème mardis de chaque mois en mairie 14h-16h, sur rdv

Le mot du Maire

La sécheresse de l'été 2022 a été particulièrement sévère, notamment pour nos agriculteurs. Des mesures de restriction d'usage de l'eau ont ainsi été mises en place par la préfecture à l'adresse des habitants. Une bonne nouvelle toutefois est arrivée en septembre : alors que l'eau potable est non conforme pour 20% des Français en raison de fortes présences de pesticides et de leurs métabolites, sur notre commune, aucun prélèvement n'a révélé de dépassement de limite de qualité selon l'Agence Régionale de la Santé.

La saison estivale a cependant permis de se retrouver autour de manifestations festives, le Covid-19 ayant eu la bonne idée de partir un petit instant en vacances. Trois vide-greniers, une projection de courts-métrages et la fête votive se sont déroulés dans une ambiance ensoleillée et joyeuse. De plus, deux associations venues des communes voisines ont animé le village avec un repas sur la place ou encore un son et lumière inédit au travers d'une balade nocturne artistique.

Un grand merci à toutes les associations qui jouent un rôle essentiel pour maintenir le lien social, le bien-être, la solidarité, la culture et notre art de vivre à Villars! Un rôle d'autant plus précieux dans un contexte actuel morose de forte inflation et d'augmentation exponentielle du coût de l'énergie.

N'hésitez pas à rejoindre nos associations villarsoises, qui offrent une grande palette d'activités tout au long de l'année et notamment : pétanque, vélo, randonnées, gym, course à pied, lotos, lecture, animations pour les plus jeunes, mais aussi spectacles et voyages pour les seniors, etc.

Merci aussi aux enseignants et aux agents municipaux qui ont permis à nos enfants de faire la rentrée scolaire dans de bonnes conditions. A propos de l'école, une bonne nouvelle aussi puisque les aliments issus de l'agriculture biologique sont en constante augmentation ces derniers temps. Ils représentent aujourd'hui plus d'un tiers des plats servis. En effet, les prix et les relations établies avec nos fournisseurs nous permettent chaque année d'augmenter notre part de bio dans les assiettes à budget constant, les menus végétariens contribuant également à récupérer de substantielles économies.

Sylvie PEREIRA



LES REPRÉSENTANTS ASSOCIATIFS RÉUNIS LE 29 SEPTEMBRE DERNIER

Anna Jouval (Les cavaliers de la plaine), Mme Berthelot (Association des Parents d'élèves), Thomas Sampietro (Comité des fêtes), Pierre Even (VivraVillars et représentant du Bike Club), Martine Sallier (Objectif Villars), Marilou Reboul (Li Belugo), Elisabeth Berrin (Li Belugo), Séverine Bruneton (Une idée dans l'air), Michael Snurawa (Pays d'Apt en vidéo) et Serge Monneron (La boule amicale).

ACTUALITÉS MUNICIPALES

Toute l'actualité du village sur votre téléphone

Les informations et alertes de la commune sont désormais consultables en temps réel grâce à l'application PanneauPocket : événements de la vie quotidienne, manifestations et fêtes associatives, travaux sur la voirie, arrêtés de la préfecture, etc. Cette application est entièrement gratuite et sans publicité.

Vous pouvez aussi vous abonner à deux espaces d'informations plus spécifiques :

- les actualités de l'école, avec notamment les menus du restaurant scolaire publiés chaque semaine.
- l'actualité de la société de chasse de Villars, afin de connaître les périodes de chasse et de mieux sécuriser vos balades.



Modification du PLU



La commune porte un projet de modification du PLU portant sur 2 points :

- Procéder aux adaptations législatives issues de la loi ELAN en autorisant (sous conditions) les constructions et installations nécessaires à la transformation, au conditionnement et à la commercialisation des produits agricoles,
- Intégrer le nouveau Règlement Départemental de Défense Extérieure contre l'Incendie.

Pour ce faire, une enquête publique est en cours jusqu'au 28 octobre. Tous les documents relatifs à cette enquête sont accessibles sur le site web de la commune et en Mairie.

Remise en état des points de collecte des déchets

Depuis plusieurs mois, la mairie a entrepris la rénovation d'une dizaine de points de collecte de nos déchets. Cela comprend la rénovation et l'allongement de certaines dalles, ainsi que la rénovation des bardages en bois.

Ce travail est réalisé en interne afin de réduire les coûts et de profiter du savoir-faire de notre élu Pierre Even en matière d'ouvrages en bois.

A terme, il est envisagé de rénover la quasi-totalité de ces points de collecte.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

La Trésorerie d'Apt déménage à Pertuis

Depuis 1^{er} septembre 2022, les trésoreries d'Apt et de Pertuis se sont regroupés pour constituer le service de gestion comptable, implanté à Pertuis.

Vous avez une question concernant vos factures locales et souhaitez joindre ce service ?

Ce service est situé ZAC Saint-Martin - Rue François Gernelle - BP40 - 84121 PERTUIS cedex. Téléphone : 04 90 79 02 15. Il vous accueille du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30, avec ou sans rendez-vous. Vous pouvez prendre rdv sur le site impots gouv.fr depuis votre espace particulier ou via la rubrique «Contact et RDV» et par téléphone.

Vous souhaitez obtenir des renseignements simples concernant vos impôts, vos factures locales ou vos amendes? Vous pouvez vous adresser à l'Espace France Services itinérant : 07 85 10 33 80 - lelien@paysapt-luberon.fr.

Vous souhaitez payer une facture?

Vous pouvez payer en espèces ou par carte bancaire auprès d'un buraliste agréé.

Vous pouvez aussi payer par carte bancaire auprès du service de gestion comptable de Pertuis.

Avis Sécheresse 2022

Si votre habitation a subi des désordres suite à la sécheresse de l'été 2022, merci de vous faire connaître en mairie. Une déclaration de demande de reconnaissance de catastrophe naturelle sera remise aux services de l'Etat courant décembre 2022, conformément à la procédure.

Nos agents techniques municipaux prennent de la hauteur

Alex et Tanguy, nos deux agents techniques qui entretiennent la commune tout au long de l'année, ont suivi une formation CACES à la conduite en sécurité des platesformes élévatrices mobiles.

Cela permet désormais à la commune de monter en compétence et d'éviter de faire appel à des entreprises pour certaines opérations (taille des arbres notamment).

Ils ont aussi passé l'habilitation pour réaliser des opérations élémentaires d'ordre électrique.



ACTUALITÉS MUNICIPALES

Résultats des élections législatives de juin 2022

Voici les résultats aux élections législatives des 12 et 19 juin des candidats qui ont dépassé 1% sur notre commune. Jean-François Lovisolo est donc le nouveau député de notre circonscription, qui s'étend du sud Luberon jusqu'à Carpentras. Il succède à l'exdéputé Julien Aubert. Les prochaines élections se tiendront en mai 2024, sauf imprévu, afin d'élire les députés représentant la France au Parlement européen.

	VILLARS		CIRCONSCRIPTION	
	1er tour	2ème tour	1er tour	2ème tour
Jean-François LOVISOLO La République en marche-Ensemble	19,48% (67 voix)	46,15% (132)	24,97%	50,79%
Marie THOMAS DE MALEVILLE Rassemblement national	23,55% (81)	53,85% (154)	23,48%	49,21%
Céline CELCE Génération.s - Nupes	27,33% (94)		22,26%	
Julien AUBERT Les Républicains	18,90% (65)		17,17%	
Catherine CHAVRIER Reconquête!	3,78% (13)		4,71%	
Jean VINCETTI divers écologistes	3,20% (11)		3,17%	
Jean-Paul PINON Parti animaliste	1,74% (6)		0,94%	
Claudine RODINSON Lutte ouvrière	1,16% (4)		0,53%	
PARTICIPATION	52,01%	49,63%	49,46%	47,23%

L'ÉCOLE DE VILLARS

Les 87 élèves de l'école sont rentrés ce 1^{er} septembre. Les plus petits ont vite été consolés par les plus grands et chacun a pu (re)découvrir sa classe.

La publication du Canard de l'école, journal écrit, dessiné et vendu par les élèves continue. Dans le dernier numéro, les CE1-CE2 avaient émis le souhait de voir différents aménagements de la cour d'école — création de zones ombragées, plantations de végétaux. Les élèves avaient, en effet, compris l'importance de végétaliser leur lieu de travail pour lutter à leur manière contre les fortes températures. Dans le même esprit et en partenariat avec le Sirtom, deux poubelles de tri sélectif ont été mises en place dans la cour afin de sensibiliser les élèves dès le plus jeune âge.

Hugues Leroyer, directeur de l'école



CONSEIL MUNICIPAL

Retrouvez ci-dessous les principaux points abordés lors des derniers Conseils Municipaux.

Séance du 23 mai 2022

Fonds d'Aide aux jeunes 2022

Madame la Maire rappelle la délibération en date du 13 Juillet 2021 par laquelle une participation de 200€ avait été allouée au Fonds d'Aide aux jeunes, dispositif géré par le Département. En date du 03 mai 2022 ce dernier sollicite à nouveau la commune pour participer à ce dispositif. La participation demandée est un forfait de 200 € pour les Communes de moins de 2.000 habitants. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de verser cette aide.

Vente de la Licence IV, pas de porte et matériel au Bar des Amis

Madame la Maire rappelle que lors du dernier conseil municipal, il a été décidé de faire un bail commercial à Monsieur Bataille Clément et aussi de lui vendre la licence IV, le pas de porte et le matériel. Si l'on vend cette licence, elle restera sur la commune car le Préfet consulte le Maire et c'est lui qui décide avant toute transaction. A 11 voix pour et 3 abstentions,il est décidé de vendre la licence IV pour un montant de 15.000 €, le pas de porte pour 5.000 € et le matériel pour 5.000 €.

Séance du 30 juin 2022

Revalorisation du tarif des repas au restaurant scolaire 2022-2023

Après débat, le Conseil Municipal décide de ne pas augmenter les tarifs à la rentrée scolaire 2022-2023 : 7 voix contre l'augmentation, 5 pour et 2 abstentions.

Modalités de mise à disposition des chaises et des tables

Jusqu'à présent, le prêt des chaises et des tables est gratuit, avec une caution de 50 €. Les particuliers viennent retirer les chaises et tables directement à l'atelier. Pour les associations, c'est souvent l'employé technique qui s'occupe du transport. Après réflexion, il est proposé de laisser ce prêt gratuit pour les associations et de demander 50 € pour le transport du matériel si les particuliers ne peuvent pas le transporter eux-mêmes. Pour les professionnels, le prêt du matériel sera tarifé10 € par table avec 6 chaises et le transport 50 €. Une caution de 50 € par table sera demandée pour tous les emprunteurs. Toutes ces conditions s'appliquent pour les habitants et les professionnels de la commune. Par 9 voix pour, 3 voix contre et 2 abstentions, ces nouvelle conditions sont approuvées et seront mises en place à partir du 1er août 2022.

Séance du 27 septembre 2022

Modification du régime indemnitaire

Madame la Maire rappelle la délibération N° D-2022-01-01 concernant la mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions des sujétions de l'expertise et de l'engament professionnel RIFSEEP (régime indemnitaire des fonctionnaires de l'Etat). Elle rappelle en particulier la clause sur les bénéficiaires et explique qu'il serait nécessaire de rajouter les contractuels en CDD, afin de motiver les agents et de les impliquer dans leur travail. Adopté à l'unanimité.

Location des terres communales à une chèvrerie

Madame la Maire explique qu'une chèvrerie va s'installer aux Eymieux. Pour ce faire, le gérant a déjà fait l'acquisition d'anciennes parcelles privées. Il souhaiterait aussi pouvoir bénéficier de la jouissance de terres communales avoisinantes, notamment la AK 460 et 284. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte de mettre ces parcelles à sa disposition.



Retour sur la fête votive

Cette édition fut marquée par une canicule exceptionnelle ce qui n'a pas découragé les plus téméraires à venir « caresser » les vachettes de l'Elevage Maillet lors de l'Intervillage du dimanche !!! Les plus petits ont pu profiter d'une petite balade à poney dans le village avec Anna Jouval des Écuries de la Plaine.

La température n'est pas redescendue lors de la soirée concert de KONTRAST qui a enflammé Villars pour le plus grand plaisir des grands et des petits. C'est cette ambiance familiale, bon enfant et festive que les bénévoles du comité des fêtes mettent à l'honneur chaque été.

Il ne vous aura pas échapper que la crise covid et la guerre en Ukraine rendent le climat économique compliqué avec une inflation historique, malgré tout, la moutarde était à volonté au snack du camion pour accompagner les saucisses AOC du Ventoux des Abattoirs du Pays d'Apt, dans le pain cuit au feu de bois de notre boulanger et tous les restaurateurs du village ont pu régaler de produits locaux et de qualité tous les appétits!

L'arrêté préfectoral d'interdiction de tir du feu d'artifice n'a pas réussi non plus à entamer la bonne humeur de tous et le dimanche soir, la Bodega a clôturé ce week-end jusque tard dans la nuit!

Un Grand MERCI à tous les Bénévoles du Comité, le Bar des Amis, l'Auberge du Villarsois, la Fontaine, la Boulangerie de Jean Paul, Alex, Tanguy et Kylian... pour leur précieuse collaboration !!

Thomas Sampietro, Président du comité des Fêtes de Villars



Victoire de Villars au tournoi Intervillage!

Depuis 2 ans, en partenariat avec l'Elevage Maillet, les comités des fêtes des communes de Joucas, Gargas, Roussillon et Villars organisent un tournoi d'Intervillage chacun leur tour, au cours de l'été, pendant leur fête votive de village. L'esprit bon enfant dont nous régalait GUY LUX et SIMONE il y a longtemps... est toujours le mot d'ordre de ce tournoi!

Au-delà du jeux qui régalent petits et grands, l'idée des présidents des comités et de Clément Maillet est de faire vivre le pays

d'Apt en organisant des rencontres qui mélangent les villages et créer ainsi un lien de 0 à 99 ans, une entraide et surtout une bonne ambiance de FIESTA dans un territoire vaste. Et après 2 ans de pandémie, nous avons pu voir à quel point ce lien est important! Bien évidemment, toutes ces manifestations n'existeraient pas sans tous les bénévoles qui sont présents sans compter leur temps!

Cette année, VILLARS a vaincu les Vachettes et les redoutables adversaires des 3 villages ! Un IMMENSE



BRAVO à Kylian, Louis, Nathan et Noah pour leur courage (il en faut !), leur détermination et leur implication, merci à Anna JOUVAL des Ecuries de la Plaine pour son soutien et merci au Bar des Amis, partenaire de la première heure... Si vous y passez, vous pourrez admirer le magnifique trophée de cet Intervillage 2022 réalisé par CUT METAL

Thomas Sampietro, Président du comité des Fêtes de Villars



Stand Adhérent Association 5€ Stand Particulier 10 €

Infos et réservations Anna : 06.45.54.01.82

Stand organisateur dépôt / vente (Déposer vas articles en s'occupe de vendre vatre matériel, commission de 2016 ou profit de l'association sur le prix de vente)

Bovette et Snocking sur place au profit de Passociation
Les Cavallers de la Plaine

Dinne

Les cavaliers de la plaine, nouvelle association à Villars

Cette association à pour objet de pratiquer l'équitation sous toutes ses formes, initier et perfectionner les cavaliers aux différentes disciplines équestre : attelage, dressage, CSO, voltige, randonnée, compétition, développer les activités équestres et encadrer le passage des examens fédéraux, pension, débourrage, stages. L'objectif est d'être un lieu de rencontres et d'échanges pour tous les passionnés d'équitation et d'organiser des manifestations festives et économiques (spectacles, repas, tombolas, vide-Sellerie, concours de boules, beach rugby, lotos...) afin de financer tout ou partie des frais des différentes activités, compétition, bivouac, etc.

CONTACT

Anna Larroque Jouval
Les Ecuries de la Plaine
370 Rte des Trecassats
06 45 54 01 82
anna.jouval@gmail.com

Objectif Villars et le joyeux déballage annuel

Une période qui revient chaque année et qui connaît toujours un véritable succès, nos vides greniers du 05 juin et du 07 Août se sont déroulés dans une ambiance conviviale. Malgré la forte chaleur, touristes, familles et collectionneurs ont déambulé dans les rues et place du village à la recherche de la bonne affaire.

Tôt dans la matinée, on a affaire à des collectionneurs et vers 10 heures, les familles arrivent avec leurs enfants qui courent dans tous les sens et s'enthousiasment autour de stand remplis de jouets, difficiles pour les parents de refuser à leurs petits. Il leur

suffit de demander le prix et pourquoi pas de négocier pour faire une affaire conclue. Les plus grands peuvent aussi trouver leur bonheur : livres, vêtements, objets insolites....

Des amis se retrouvent pour la bonne ambiance du dimanche autour d'une boisson tout en écoutant l'orgue de barbarie jouée par un Villarsois qui ne manque jamais nos vides

greniers.

M.G. Sallier

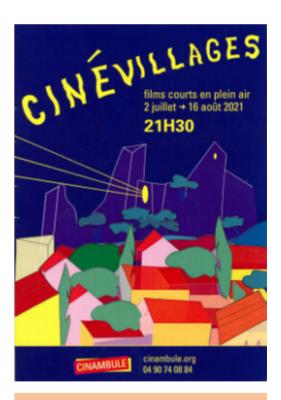
Théâtre, chasse au trésor et soupe au pistou pour fêter la terre nourricière



L'association aptésienne, Une idée dans l'air, a mené cet été avec une habitante du Village, Helen Aldrich, plusieurs animations sur le thème des mythes de la Terre. Des enfants ont ainsi pu faire une chasse au trésor dans le village, tandis que des adultes ont participé à des performances

artistiques. Une grande soupe au pistou collective, où chacun apportait des ingrédients, a également été cuisinée avec 10 familles du village afin de célébrer ensemble Cérès, déesse de l'agriculture, des moissons et de la fertilité. Il s'est ainsi tenu un repas participatif et convivial sur la place du village! A cette occasion, une dizaine de troupes de théâtre venus de différents pays sont venus passés quelques jours à Villars dans le cadre de ce projet européen.





VivraVillars a organisé Cinévillages cet été avec la projection de plusieurs courtsmétrage sur la place Villages, réunissant près de 80 personnes.

«Murs en scène»: retour sur une balade nocturne lumineuse

L'association PAYS D'APT EN VIDÉO, en collaboration avec l'association VIVRA VILLARS, nous a proposé le 10 août dernier dans les rues du village une ballade nocturne particulièrement originale : une création artistique collective illuminant les façades

Trois artistes se sont associés à Michael Snurawa, le fondateur et animateur depuis plus de quinze ans de l'association : le photographe Francis Jolly, le musicien François Marillier et la plasticienne Pascale Stih. Ensemble, ils ont réalisé une balade nocturne en musique et habillé de leurs créations originales un parcours poétique et lumineux, créé à l'aide de photos et de vidéos unissant à des images le décor d'un mur, fusionnant ainsi le réel au virtuel qui était enrichi par des artistes locaux comme la circassienne Myriam Capron et le musicien Yvon Bayer.

Sur le parcours, un seul projecteur de haut niveau, le reste avec les moyens du bord : vidéos projecteurs, projecteurs de diapositives et rétroprojecteurs, prêtés par les habitants des villages, fortement impliqués dans cette initiative. Dans un courrier personnalisé, l'association a remercié les nombreux villageois pour leur participation à ce projet.

Michael Snurawa, Pays d'Apt en Vidéo aptenvideo.fr





VIE ASSOCIATIVE

Li Belugo: demandez le programme!

- Lundi 17 octobre 2022 : Goûter
- Lundi 24 octobre 2022 : Loto 2,5 € le carton goûter offert
- Lundi 31 octobre 2022 : Goûter
- Lundi 7 Novembre 2022 : Loto 2,5 € le carton goûter offert à 14h
- Lundi 14 Novembre 2022 : Goûter
- Lundi 28 Novembre 2022 : COUSCOUS servi par le bureau et animé par le trio GEBAUER 25 € adhérent et 30 € invité (inscription auprès Élisabeth). Pensez à apporter vos couverts!
- Lundi 5 Décembre 2022 : Sortie Florilège à TARASCON. Petit déjeuner, Présentation de la gamme, Repas, Après Midi dansante animée par le Crooner ANTOINE MILAZZO : 33 € Apéro offert par le Club (inscription auprès de Marilou)
- Lundi 12 décembre 2022 : Loto 2,5 € le carton, goûter offert à 14h
- Lundi 19 décembre 2022 : GOÛTER DE NOËL (Inscription conseillée)

CONTACT: reboul.henri@orange.fr

GESTION DES DÉCHETS

Aux côtés de l'association Maubecquoise « Luberon Nature Environnement », le SIRTOM lance une campagne de communication pour lutter contre les dépôts sauvages.

L'objectif est de lutter contre ces dépôts qui sont malheureusement trop récurrents, notamment à proximité des conteneurs de collecte, comme en témoignent à la fois les agents des services municipaux et les agents de collecte du SIRTOM. Déclinée sous forme de visuels sur les bennes de collecte, d'encarts dans la presse et sur les supports numériques, la campagne a pour but de sensibiliser les habitants. Les usagers ayant effectué un dépôt sauvage sont passibles d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros selon la gravité des faits.

Dans ce contexte, la Commune en profite pour remercier les agents de collecte du SIRTOM pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien. dans des conditions parfois difficiles.



HISTOIRE

Cet article très intéressant, paru dans le journal municipal de Saint-Saturnin-lès-Apt en novembre 2021, évoque l'histoire des Joumillons. Ce hameau étant à cheval entre cette commune et Villars, nous avons demandé à son auteur, Marc Richardot, conseiller municipal à St-Saturnin, de pouvoir reproduire dans notre journal municipal cet article.

A la (re)-découverte de nos hameaux : Les Joumillons

"Les Joumillons? A Saint-Saturnin? Allons-donc! C'est plutôt à Villars...! Non? Ah bon? Sur la commune de Saint-Saturnin? Uniquement la partie la plus ancienne? C'est étrange, j'étais sûr que c'était un hameau de Villars...! D'accord, donc, les vieilles bâtisses sont

Vue d'ensemble des Joumillons. Photo : M. Richardot

sur le territoire de Saint-Saturnin, et les maisons les plus récentes sont sur Villars, c'est ça ?"

Cet échange, maintes fois entendu, méritait une petite vérification. Au service urbanisme de Saint-Saturnin, on me suggère d'explorer le site Géoportail, qui permet de trouver les limites administratives officielles de tous les territoires en France. On y constate que la séparation entre les communes de Saint-Saturnin et de Villars passe entre le hameau des Joumillons et la zone résidentielle bien plus récente du 'Logis Neuf'. Ce découpage apparaît dès l'arpentage réalisé pour la carte de l'état-major du 19e siècle (1820-1866) dit cadastre 'Napoléon'. Cela ne date donc pas d'hier!

Mais comment cela se fait-il? Le hameau des Joumillons est bien plus proche de Villars! Une des hypothèses avancées consiste à estimer que le hameau a pu être une ferme appartenant au domaine de Bourgane, à moins d'un kilomètre, et donc bien sur le territoire Saint-Saturninois. Mais c'est une hypothèse qu'on ne retrouve pas dans la tradition orale du hameau.

A défaut de se plonger de longues journées dans les richissimes archives communales, il nous reste à entendre les témoignages des familles enracinées dans le hameau: trois familles occupaient le hameau au début du 20e siècle: les Pin, les Serre et les Gaudin.

Entre les deux guerres, la famille Serre a acheté une maison dont le fronton indique l'année 1865. M. et Mme Pin se sont mariés en 1905 et leurs trois premiers enfants sont nés à Villars, alors que le dernier est né aux Joumillons à Saint-Saturnin en 1915. Des indices qui laissent à penser que les bâtisses du hameau ont plus de cent ans!



Extrait carte Cassini. Source: Geoportail



Porte datant de 1865. Photo: M. Richardot

Dans les années soixante, la vie agricole de ces familles d'agriculteurs modestes leur permettait de vivre en quasi autonomie, et de n'acheter que les denrées impossibles à produire eux-mêmes: sel, sucre, café... qu'ils allaient chercher au marché d'Apt sur leur charrette tirée par un cheval.

Une autre époque ! Sans les commodités que l'on trouve normales de nos jours: il fallait aller chercher l'eau de la source à la fontaine, il n'y avait pas de WC dans les maisons, l'électricité était rudimentaire, les lessives et lavages du linge quotidien se faisaient au 'bassin du hameau' (il n'y avait pas de lavoir) et deux fois par an, le linge était bouilli dans d'énormes baquets cylindriques.

La vie de ces agriculteurs était rude, mais ils avaient leurs moments mémorables de rencontres sociales, notamment celles de la pièce à vivre, chauffée uniquement au feu de bois, toujours ouverte, des trois frères célibataires Pin qui offraient le pastis aux amis de tout bord du coin: le maire, le curé, les enseignants, les gendarmes, le facteur, le boulanger...! "Quand les échanges politiques venaient dans la conversation, c'était même animé, mais toujours convivial. Mais il fallait éviter de conseiller quelque régime alimentaire sous peine de se voir refuser l'accueil!

L'autre échappatoire des hommes au dur labeur agricole était la chasse, qui permettait de partir de longues heures dans les champs et dans la colline, loin de leurs corvées journalières, accompagnés par les chiens, entourés par la nature.

De contacts avec le village de Saint-Saturnin, finalement, il y

en avait peu: les docteurs (le Docteur Lassave, puis les Docteur Clément et Malgloire) se déplaçaient; les courtiers passaient de ferme en ferme négocier et emporter les différentes récoltes; le boulanger (il n'y a pas si longtemps M. Bermès) faisait sa tournée; même le courrier passait par Villars, histoire de gagner un ou deux jours dans la distribution!

> Mado et Maurice Serre. Photo : M. Richardot

Parfois une visite au mécanicien du village de Saint-Saturnin était nécessaire, mais la raison principale pour y venir consistait à accéder au bureau de vote de la Mairie pour remplir son devoir d'électeur! Sauf que ceux qui possédaient des terres à Villars avaient le droit d'y voter et même d'en devenir des élus et des adjoints municipaux...!

Mais le hameau se reposait surtout sur l'énergie de ses habitants pour organiser l'entraide et les différentes fêtes: Maurice Serre avait la réputation d'être le 'Maire' autoproclamé des Joumillons (!), et sa femme Mado s'est démenée, entre autre, pour organiser la Fête des voisins à de

nombreuses reprises

Le hameau a fini par s'ouvrir lentement à la modernité. Les routes, les voitures, le car qui amenait les enfants à l'internat du collège d'Apt, ont fait leur apparition, même si ce fut bien après les premiers tracteurs, sources de fierté et d'efficacité et donc de rendement supérieur dans les récoltes. Le téléphone, lui, a fait une incursion progressive, notamment grâce à l'abonnement de la famille Gaudin, mis à disposition du reste du hameau près de leur maison dans une sorte de guérite où une boîte en fer recevait les quelques pièces couvrant le coût d'une communication! De même, la télévision a été d'abord partagée dans le 'boudoir enfumé' de la maison Pin, pour que les enfants puissent découvrir cette révolutionnaire fenêtre sur le reste du monde, avant que chaque maison ne s'équipe.

Enfin, au fur et à mesure que les anciens disparaissaient, de nouveaux habitants, certains héritiers des trois familles d'origine, mais aussi d'autres, venant d'Angleterre, d'Allemagne, de Belgique, ont restauré les vieilles bâtisses ou construit de nouvelles maisons, et ont conféré au hameau cette nouvelle âme ouverte et internationale que l'on remarque aussi tout autour du Pays d'Apt. De trois familles

au début du siècle dernier, le hameau est maintenant passé à dix foyers plus ou moins permanents, une tendance

rassurante pour le futur.

De nos jours, seuls la boulangerie, le bureau de poste et les restaurants attirent les habitants de Joumillons à Villars, alors que les autres commerces, services de santé et services municipaux les attirent vers le village de Saint-Saturnin. En conclusion, même si le hameau est géographiquement plus proche de

plus proche de Villars, les Joumillons fait bien partie de la commune de Saint-Saturnin, et tire profit du meilleur des deux communes.

Merci à G., A., et M. de m'avoir si gentiment ouvert leurs archives et leurs souvenirs sur leurs



familles et leur hameau.

Marc Richardot



Ci-dessus, Mme Pin au milieu du 20° siècle devant chez elle aux Joumillons. Et à droite, sa maison de nos jours, restaurée et fleurie par les propriétaires actuels.

Qu'est-ce que la biodiversité (2ème partie)?

Dans le précédent numéro nous avons vu que les êtres vivants entretenaient entre eux des inter-relations alimentaires et,

ÉCOSYSTÈME NATUREL

alr
atmosphère

PRODUCTEUR

dioxyde de carbone
(CO2)

CONSCIENTITUE
RECONGLIER

ANDOCHMOSE

AN

surtout, que ces relations assuraient au sein des écosystèmes une circulation de la matière et de l'énergie. Il convient de préciser la nature et l'importance de ces transferts d'énergie.

Dans cette nouvelle représentation nous voyons apparaître l'énergie solaire, plus précisément l'énergie lumineuse.

La lumière solaire est la seule ressource énergétique qui permet aux réseaux trophiques de fonctionner. Elle est captée par les végétaux chlorophylliens grâce à la chlorophylle contenue dans les feuilles. La synthèse

chlorophyllienne permet aux végétaux de convertir l'énergie lumineuse d'origine solaire en énergie chimique utilisable par tous les autres êtres vivants ; cela justifie leur place dans les réseaux trophiques comme producteurs.

L'énergie lumineuse captée par la chlorophylle va permettre la synthèse de molécules organiques, dont le glucose.

Pour cela, la chlorophylle absorbe du gaz carbonique (CO2) atmosphérique et rejette du dioxygène (O2). Elle utilise également l'eau et des sels minéraux prélevés dans le sol.

On voit par là, la place essentielle des végétaux pour le monde vivant : ils consomment du CO2, produisent de la matière organique tout en alimentant l'atmosphère en O2.

La matière organique ainsi produite va circuler dans les réseaux trophiques, ce que l'on décrit dans le cycle de la matière.

Le cycle de la matière,

La matière (oxygène, carbone, azote...) est sans cesse recyclée au sein d'un écosystème qui assure sa circulation et, en conséquence, le transfert d'énergie sous forme biochimique entre les divers organismes de l'écosystème.

Hso glucides

energie

Respiration
(jour et nuit)

Dans les écosystèmes, les producteurs (autotrophes) élaborent ainsi de la matière organique. Cette matière organique (glucides, protides, lipides) sert à nourrir les consommateurs (hétérotrophes).

Producteurs

Matière organique

Matière minérale

détritus, excréta, cadavres ...

Respiration fermentation

est dite « cycle de la matière ».

Les décomposeurs (champignons, bactéries et autres microorganismes hétérotrophes) utilisent la matière organique morte (détritus végétaux, excreta et cadavres d'animaux) dont ils assurent le fractionnement, la transformation, la décomposition et la minéralisation. Ainsi redevient-elle disponible pour les producteurs et utilisable pour la synthèse de nouvelles matières organiques. Cette circulation de la matière

Toutes les bases permettant la compréhension de la biodiversité étant posées, il convient maintenant de la définir : «La biodiversité, est le tissu vivant de notre planète. Cela recouvre l'ensemble des milieux naturels et des formes de vie (plantes, animaux, champignons, bactéries...) ainsi que toutes les relations et interactions (coopération, prédation, symbiose...) qui existent, d'une part, entre les organismes vivants euxmêmes, d'autre part, entre ces organismes et leurs milieux de vie. Nous, les humains, appartenons à une espèce -Homo sapiens- qui constitue l'un des fils de ce tissu. [...] la diversité biologique actuelle est le produit de la longue et lente évolution du monde vivant sur l'ensemble de la planète, les premiers organismes vivants connus datant de près de 3,5 milliards d'années.»

https://biodiversite.gouv.fr/la-biodiversite-cest-quoi

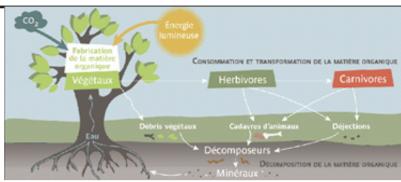
L'essentiel de ce qui suit, provient des articles publiés par l'Office français de la biodiversité. Consultez leur site en suivant le lien que vous trouverez à l'adresse ci-dessus.

SCIENCE

Voici les principaux points abordés :

La biodiversité en danger

Aujourd'hui, le constat est sans appel, la biodiversité est en chute libre. De nombreux animaux et plantes disparaissent et ce à un rythme encore jamais égalé. La disparition de la biodiversité est en train de provoquer des effets graves sur les moyens de subsistance, l'économie et la qualité de vie des populations humaines.



Quand une forêt primaire est transformée en culture ou en pâture,

quand des prairies et des haies laissent place à une autoroute,

quand un centre commercial est bâti sur des terres agricoles,

quand un marais est asséché,

quand un cours d'eau est rectifié ou fragmenté par des barrages,

quand une mine est creusée à ciel ouvert...

nombre d'êtres vivants disparaissent directement ou indirectement. Chaque être vivant qui disparaît affecte tout le réseau dont il constitue un maillon et donc l'écosystème dont il fait partie.

Ce qui menace la biodiversité

Toutes les causes de l'effondrement actuel de la biodiversité résultent des **activités humaines**. Leurs conséquences sont déjà ressenties partout par les populations humaines. Elles affectent tous les milieux, tous les pays, toutes les espèces.

- La surexploitation des ressources naturelles et le trafic illégal d'espèces (23 % des impacts)
- La destruction et l'artificialisation des milieux naturels (30 % des impacts)
- Le changement climatique global (14 % des impacts)
- Les pollutions des océans, des eaux douces, du sol et de l'air (14 % des impacts)
- L'introduction d'espèces exotiques envahissantes (11 % des impacts)

On voit par là que l'écologie, avant d'être un mouvement politique, est une sciences qui étudie depuis la fin du XIXème siècle les relations et les équilibres qui existent entre les êtres vivants entre-eux et avec leur milieu.

Tous les outils pour une bonne compréhension des enjeux de la préservation de la biodiversité vous ont été donnés. Chacun à notre place par ses modes de vie, ses modes de consommation peut agir.

P.B.

Petit lexique afin de faciliter la lecture :

Écologie: Proposé en 1866 par le biologiste allemand Ernst Haeckel, le terme "écologie" désigne l'étude des interactions des êtres vivants entre eux et avec leur environnement.

Écosystème : C'est un ensemble d'êtres vivants et d'éléments non vivants aux interactions nombreuses dans un milieu naturel (dit biotope). L'ensemble des écosystèmes terrestres constitue la biosphère.

Chlorophylle, chlorophyllien : La chlorophylle est un pigment (un colorant) qui teinte en vert certaines parties d'un végétal (dit chlorophyllien), le plus souvent les feuilles. Si l'on compare la feuille à une usine végétale fabricant des matières organiques (matières carbonées), la chlorophylle serait le capteur solaire qui fournit l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'usine.

Trophique: Du grec grec trophê, nourriture; qui est relatif à la nutrition d'un individu, d'un tissu vivant.

Phytophage: Composé de *phyto*, qui signifie « végétaux », et de *phage*, qui signifie « manger ». Se dit d'une espèce **qui** se nourrit de matières végétales au sens large; les herbivores, par exemple, sont des phytophages mangeant de l'herbe.

Zoophage : Se dit d'un être vivant dont le régime alimentaire est constitué d'aliments d'origine animale.

Biomasse : Masse totale de l'ensemble des êtres vivants occupant un milieu. Ce terme désigne également la partie biodégradable des déchets et résidus agricoles, industriels et ménagers, utilisables comme source d'énergie.

Autotrophe: Un organisme autotrophe est un organisme capable de générer sa propre matière organique à partir d'éléments minéraux tels les végétaux. Hétérotrophe: Ce terme qualifie un organisme incapable de synthétiser lui-même sa propre matière et qui recourt donc à des sources de matières organiques fabriquées par d'autres; les zoophages sont des hétérotrophes.

Excreta: Substances rejetées hors de l'organisme, consistant principalement en déchets de la nutrition et du métabolisme (fèces, urines, sueur, gaz carbonique, etc.).

Minéralisation: Transformation dans le sol des substances organiques aboutissant à la libération de substances minérales (ammoniac, eau, gaz carbonique, nitrates, phosphates, ...). Cette minéralisation joue un rôle important pour la nutrition des plantes en mettant à leur disposition en particulier l'azote contenu dans les substances organiques.

Symbiose: Du grec *sumbiôsis*, « vivre ensemble ». Association étroite mutuellement bénéfique, voire indispensable à leur survie de deux ou plusieurs organismes différents.

Forêt primaire: On appelle forêt primaire une forêt vierge, c'est-à-dire qui n'a été ni exploitée, ni fragmentée, ni défrichée. Autrement dit, une forêt qui est restée à l'abri de l'activité humaine. Ces écosystèmes sont particulièrement précieux puisqu'ils abritent la biodiversité la plus dense.

Naissance

Emile GIROD né le 16 mai 2022

Louise CELIE né le 20 mai 2022

Abel APPRIOUAL né le 8 juin 2022

Emile BONJOUR né le 13 juin 2022

Cameron DUPUY USSEGLIO né le 23 juin 2022

Mariage

Marc GALICHET et Sylvie PETRA se sont mariés le 4 juin 2022

Lucas JOUVAL et Noémie BREUGNE se sont mariés le 2 septembre 2022

Théo MOUDENC et Charline CHASSILLAN se sont mariés le 3 septembre 2022



Mariage de Lucas JOUVAL et Noémie BREUGNE



Mariage de Théo MOUDENC et Charline CHASSILLAN



Mariage de Marc GALICHET et Sylvie PETRA

Décès

Michel JEAN décédé le 9 mai 2022 à l'âge de 61 ans

Daniel LACAMBRA décédé le 8 juin 2022 à l'âge de 73 ans

Raymond JOUVAL décédé le 27 juin 2022 à l'âge de 93 ans

Marie-Claude PRÉVOT épouse DRUART décédée le 1er juillet 2022 à l'âge de 64 ans

Guy ROUX décédé le 12 juillet 2022 à l'âge de 79 ans

Georges RODÉ décédé le 2 août 2022 à l'âge de 90 ans







S.A.R.L

SALLIER Guy et Fils

Electricité générale

0661846027

Les Grands Cléments 84400 VILLARS

Contact@sarlsallier.com



Tél: 04 90 76 57 68

<u>LOCATION</u> <u>TOUT</u> <u>MATÉRIEL</u>

286 A Traversée de Roumanille, Z.I Les Bourguignons





ENTRETIEN TOUT VÉHICULE
VENTE VOITURES NEUVES ET D'OCCASION

PNEUS

TOURISME / POIDS LOURD / AGRICOLE / CHENILLE / MINI-PELLE

04.90.04.67.50 04.90.75.44.80

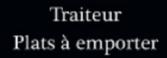
286 A Traversée de Roumanille, Z.I Les Bourguignons 84400 Apt

Z.A Triquefaut, 84490 Saint-Saturnin-lès-Apt



ALARME VIDÉO SURVEILLANCE APPEL D'URGENCE

06 05 97 79 37 / 06 88 96 69 81 CELIE Thomas / TOURNAY Sébastien alarmeprotect84@gmail.com







Grillades



Cuisson à la broche

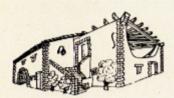


6 07 81 37 03 14



Bastide

Grand Saint Julien — Luberon —



L'auberge du Villarsois

Restauration Traditionelle et Provencale Service traiteur 22 rue neuve 84400 Villars

> 09 73 13 08 35 - 06 40 93 74 98 contact@aubergeduvillarsois.fr



1835-L ct@aubergeo Baptême Poney 5€ le tour VIDE SELLERIE ET VIDE JARDIN **DE 9H A 17H**

Stand Adhérent Association 5£

Infos et réservations

Stand Particulier 10 €

Anna: 06.45.54.01.82

Stand organisateur dépôt / vente (Déposer vos articles on s'occupe de vendre votre matériel, commission de 20% au profit de l'association sur le prix de vente)

Buvette et Snacking sur place au profit de l'association

Les Cavaliers de la Plaine

Les écuries de la plaine, Chemin de la plaine 84400 Villars

Moulin à Huile du Colorado

Route de Bouvène-84400 Rustrel Tel : 06 77 67 04 32 - 06 30 53 89 92 - moulin-provencal.fr

- Visite du moulin,

- Dégustation de nos huiles d'olive,

- Les vins du Domaine,
- Huile essentielle de Lavande.
- Produits du Terroir

Ouvert tous les jours en saison estivale 10h/12h30-14h/19h00





DE KERVILER Philippe 07 70 70 94 61 84400 VILLARS

Electricité générale Dépannage - Entretien chaudière

Petite plomberie · Maintenance · Automatisme de portail

L'artiste peintre Laurence Picard Nisbaum vient d'exposer quelques uns de ses tableaux à l'agence postale du Village, que nous remercions d'avoir valorisé le travail d'une Villarsoise installée depuis plusieurs années aux Eymieux!





«Autodidacte globetrotteuse, mon entrée dans le vaste monde des arts se fait outre-manche en 1998, par le dessin. Cependant, c'est en 2002 à Dubaï, entre dunes et gratte-ciels, que je me lie d'amitié avec la peinture. Comme un chimiste qui testerait de nouveaux mélanges, chaque toile est pour moi une nouvelle expérience, me poussant à ne créer que des toiles uniques.

Acrylique, sable, bois, papier, ocre, collages, pastel ou triptyques, il n'est de matériaux, de couleur ou de formats, qui n'éveillent pas en moi une envie insatiable de créer.

A la lumière du jour, dans l'odeur de l'atelier, j'adore entendre le pinceau qui glisse et le couteau qui gratte. J'étale, je racle, j'enlève, j'ajoute, je délie, j'épaissis, je fluidifie, et alors que les matériaux et les couleurs cherchent leur place sur l'univers blanc de la toile, cette dernière devient vivante, vibrante...elle existe.



Je choisis aujourd'hui de partager avec vous mes œuvres afin que vous puissiez vous aussi ressentir l'énergie dégagée par l'alliance entre idées et matériaux ».



Laurence Picard Nusbaum

Le Petit Villarsois n°61, Octobre 2022

Comité de rédaction : Sylvie Pereira, Christophe Castano, Pierre Even, Paul Blanc et Jean-Baptiste Cornand.

Ce journal est consultable sur le site web de la mairie : www.villars-en-provence.fr

Impression : Imprimerie de Haute-Provence, fabriqué selon les normes IMPRIM'VERT et «Imprimerie Responsable»

